



Les joyaux de l'Ouzbékistan

Circuit du 08 octobre au 18 octobre 2024

BULLETIN DE RESERVATION

à retourner au plus tard le 30 avril 2024 à :

ARIT – Commission Voyages - 12 place Henri Barbusse – B.P. 24 -91550 Paray Vieille Poste
Ou par mail à : arit.paray@wanadoo.fr

Je souhaite m'inscrire au circuit Ouzbékistan :

Noms – Prénoms	
Adresse :	Code postal
Ville	Portable
Courriel:	

Dès réception, Les Maisons du Voyage vous enverra par mail en objet « Les joyaux de l'Ouzbékistan du 08/10/2024 » où vous trouverez un lien pour effectuer votre inscription en ligne avec les explications. Très facile, cela prend 3 min de votre temps. Si besoin d'aide, vous pouvez contacter Madame Nargiza FAYZIEVA au +33 (0)1 53 63 38 28.

Votre réservation s'effectuera en 4 étapes :

- Etape 1 : renseignement du nombre de participants
- Etape 2: choix de la composition des chambres & choix des assurances souhaitées
 - Nombre de chambres souhaitées
 - Type de chambre :
 - Double (grand lit)
 - Individuelle
 - A partager (si vous êtes seul et souhaitez partager votre chambre avec une autre personne)
 - Twin (chambre avec deux lits)
 - Nombre d'adulte par chambre
 - Pour les assurances deux choix s'offrent à vous pour la partie annulation :
 - Assurance annulation classique toutes causes intégrant les risques pandémie
 - L'assurance complémentaire CB qui vient compléter ce que ne rembourse pas votre carte : dépassement de plafond, refus de prise en charge par exemple.
- Etape 3 : renseigner vos coordonnées ainsi que celles des personnes vous accompagnant.
- Dans l'encart commentaire vous pouvez nous indiquer des précisions qui vous semblent importantes. Par exemple, régime alimentaire, ou nom de la personne avec laquelle vous souhaitez partager votre chambre.
 - Etape 4: paiement de votre acompte correspondant à 30% du montant total (de votre voyage)

A titre indicatif sans assurance annulation et/ou supplément single:

- **~** 800€ (base chambre ½ double)
- En ligne : règlement par carte bancaire sécurisé
- Directement en agence, dans le cas où vous souhaitez par chèque bancaire ou par virement

(attention ce moyen de paiement n'est pas valable si vous avez souscrit à l'assurance annulation complémentaire CB!)